

Si vous êtes inscrit sur le Portail Familles :

Merci de vous munir **Uniquement** de la Fiche Inscription « Vacances d'Eté»

Si vous n'êtes pas inscrit sur le Portail Familles :

Lors de l'inscription, il est obligatoire de se munir **d'une adresse mail valide** et des pièces suivantes :

1/ Le Livret de Familles

2/ La fiche sanitaire de liaison avec les photocopies certifiant la mise à jour des vaccinations de votre enfant (carnet de santé, attestations.....) disponible sur le site de la Commune ou en format papier au Centre Jean Moulin.

3/ Attestation de responsabilité civile 2021/2022

4/ Pour les Familles Allocataire CAF (dont un parent travaille en France)

- Attestation de paiement et de Quotient Familial (A demander à la Caf ou en ligne) ou **Attestation d'Aides aux Temps Libres** (se renseigner auprès de la Caf)

6/ Pour les Familles dont les deux Parents travaillent à l'étranger :

- Certificat de rémunération

(A défaut de présentation de ces documents, le tarif maximum sera appliqué.)

Le règlement s'effectue par chèque à l'**ordre Trésor public** ou espèces, **lors de l'inscription.**

*Tout dossier incomplet ne pourra être validé.
Merci de votre compréhension et de votre attention.*

Delphine ABDELOUHAB
Coordinatrice Pôle Enfance Jeunesse de Lexy
10 Rue du Maréchal Foch 54720 LEXY
Du Lundi au Vendredi (9h/12h ; 14h/17h) : 06.35.31.37.50
A tout moment : centredeloisirs@mairielexy.fr

Si vous êtes inscrit sur le Portail Familles :

Merci de vous munir **Uniquement** de la Fiche Inscription « Vacances d'Eté»

Si vous n'êtes pas inscrit sur le Portail Familles :

Lors de l'inscription, il est obligatoire de se munir **d'une adresse mail valide** et des pièces suivantes :

1/ Le Livret de Familles

2/ La fiche sanitaire de liaison avec les photocopies certifiant la mise à jour des vaccinations de votre enfant (carnet de santé, attestations.....) disponible sur le site de la Commune ou en format papier au Centre Jean Moulin.

3/ Attestation de responsabilité civile 2021/2022

4/ Pour les Familles Allocataire CAF (dont un parent travaille en France)

- Attestation de paiement et de Quotient Familial (A demander à la Caf ou en ligne) ou **Attestation d'Aides aux Temps Libres** (se renseigner auprès de la Caf)

6/ Pour les Familles dont les deux Parents travaillent à l'étranger :

- Certificat de rémunération

(A défaut de présentation de ces documents, le tarif maximum sera appliqué.)

Le règlement s'effectue par chèque à l'**ordre Trésor public** ou espèces, **lors de l'inscription.**

*Tout dossier incomplet ne pourra être validé.
Merci de votre compréhension et de votre attention.*

Delphine ABDELOUHAB
Coordinatrice Pôle Enfance Jeunesse de Lexy
10 Rue du Maréchal Foch 54720 LEXY
Du Lundi au Vendredi (9h/12h ; 14h/17h) : 06.35.31.37.50
A tout moment : centredeloisirs@mairielexy.fr